

Assemblée générale de Legrand

26 mai 2021



[avis de convocation](#)



[résultat des votes](#)



[rediffusion de l'AG](#)



[questions écrites actionnaires*](#)



[suivi des AG par l'IFA](#)

L'ASSEMBLÉE A APPROUVÉ L'ENSEMBLE DES RÉOLUTIONS

MODALITÉS

- Huis clos
- Diffusion en direct
- Possible de poser des questions en direct



QUORUM
78,115%

COMPOSITION DU CONSEIL

VOTES 2021

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Annalisa Loustau Elia

98,24%

Nomination de Monsieur Jean-Marc Chéry en qualité d'administrateur

99,86%

AUTRES MEMBRES

Olivier Bazil, Isabelle Boccon-Gibod, Christel Bories, Sophie Bourdais, Benoit Coquart, Angeles Garcia-Poveda, Edward A. Gilhuly, Patrick Koller, Philippe Jeulin, Michel Landel, Eliane Royer-Chevalier et Gilles Schnepf

STATISTIQUES POST-AG

43%	14%	21%
d'administratrices	d'administrateurs représentant les salariés	d'administrateurs étrangers

RÉMUNÉRATION

SAY ON PAY EX-POST

Gilles Schnepf, Président du Conseil d'administration jusqu'au 30 juin 2020
→ **98,52%**

Angeles Garcia-Poveda, Pdt CA à compter du 1er juillet 2020
→ **98,52%**

Benoit Coquart, DG
→ **95,66%**

SAY ON PAY EX-ANTE

Angeles Garcia-Poveda, Pdt CA
→ **99,62%**

Benoit Coquart, DG
→ **92,62%**

Membres du Conseil d'administration
→ **99,96%**

AUCUNE RÉOLUTION APPROUVÉE À MOINS DE 80%

***Indisponible à la date de publication de cette fiche**

À PROPOS DE LEGRAND | Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Capitalisant sur des évolutions technologiques et sociétales qui ont un impact durable sur les bâtiments, Legrand a pour raison d'être d'améliorer les vies en transformant les espaces où les gens vivent, travaillent et se rencontrent avec des infrastructures électriques et numériques et des solutions connectées qui sont simples, innovantes et durables

© Copyright Institut Français des Administrateurs (IFA)
Date de publication : mai 2021

Tous droits réservés. Toute reproduction même partielle sous tout format est interdite sans l'autorisation de l'Institut Français des Administrateurs.